

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21785 - 80ÈME ANNÉE

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS : LA RECONNAISSANCE DE LA FEMME RÉUNIONNAISE



**Le samedi 8 mars a eu lieu la Journée internationale des droits des femmes. A cette occasion, Isabelle Erudel, conseillère départementale PCR a organisé un évènement avec quelques femmes de son parti et issus de la société civile. Retrouvez son intervention ci-dessous :**

Aujourd'hui, Journée internationale des droits des femmes, nous avons le devoir de rendre hommage aux femmes du monde entier, mais aussi à celles qui ont marqué notre île, La Réunion.

La reconnaissance de la femme, c'est comprendre et célébrer son rôle essentiel dans notre société. Ici, à La Réunion, des femmes ont façonné notre histoire, notre culture et notre avenir, souvent dans l'ombre, parfois en brisant les barrières, toujours avec courage et détermination.

Comment ne pas penser à Juliette Dodu, première femme décorée de la Légion d'honneur pour son courage pendant la guerre franco-prussienne ? Son intelligence et son audace ont fait d'elle une figure historique.

Nous pouvons aussi évoquer Tama, la reine des esclaves, une figure emblématique de la lutte contre l'esclavage à La Réunion. Elle symbolise la résistance et la quête de liberté.

Et comment ne pas citer Huguette Bello ou Erika Bareigts, des femmes engagées en politique qui ont oeuvré pour plus d'égalité et de justice sociale à La Réunion ?

Mais au-delà des figures historiques ou médiatisées, nous devons aussi reconnaître les héroïnes du quotidien : les mères, les enseignantes, les agricultrices, les infirmières, les commerçantes, les bénévoles, les femmes du domaine portuaire...

Toutes ces femmes, dont Vous faites partie Mesdames, qui, chaque jour, bâtissent La Réunion d'aujourd'hui et de demain.

Cependant, malgré ces avancées, il reste encore des défis à relever : l'égalité des salaires, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'accès aux responsabilités...

C'est pourquoi cette journée n'est pas seulement une célébration, mais un engagement : celui de reconnaître, de valoriser et de soutenir les femmes dans

toutes leurs diversités.

Alors, aujourd'hui, rendons hommage aux femmes réunionnaises. Honorons leur courage, reconnaissons leur talent et engageons-nous pour un avenir où elles auront pleinement leur place.

Bonne journée à toutes et à tous, et vive les femmes !

**Isabelle ERUDEL**

## **ADAPTATION DES NORMES DE CONSTRUCTION UNE PETITE RÉVOLUTION POUR LES OUTRE-MER ET LA RÉUNION !**

**Le 10 mars matin, Audrey Belim a tenu une conférence de presse avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) et la Fédération Réunionnaise du Bâtiment et des Travaux Publics (FRBTP).**

Cette conférence de presse visait à expliquer en quoi l'adoption de la proposition de loi relative à l'adaptation des normes de construction dans les Outre-mer n'est pas un simple ajustement technique mais bien une petite révolution pour les Outre-mer et notamment La Réunion !

*"Cela fait plus de 10 ans que nous attendions cette mesure"* a ainsi indiqué la FRBTP.

Depuis le vote historique du Parlement européen du 10 avril 2024 qui a autorisé les Départements et Régions d'Outre-mer ainsi que Saint-Martin à déroger au marquage CE pour les produits de construction, il fallait prévoir ce qui allait

servir de nouveau référentiel pour les normes de construction dans les Outre-mer. C'est désormais inscrit dans la Proposition de loi qu'Audrey Belim a déposée et défendue au Sénat.

*"Ce fut un combat rude car la rapporteure LR s'y opposait mais je remercie les autres groupes politiques, dont le groupe LR, qui m'ont soutenue ainsi que les ministres des Outre-mer et du Logement, Manuel Valls et Valérie Létard, qui étaient convaincus, eux aussi, que nous ne pouvions plus attendre. Ma proposition de loi a donc été adoptée à l'unanimité".*

### **UNE TRIPLE URGENCE ENFIN PRISE EN COMPTE**

L'amendement répond en effet à une triple urgence :

- Sociale : La possibilité d'utiliser des matériaux produits localement ou dans le bassin géographique permettra de réduire significativement les surcoûts liés à l'importation. C'est une priorité que d'agir en faveur du pouvoir d'achat ! Lorsque l'on propose d'encadrer les loyers et d'agir sur les normes de construction, cela permet de faire baisser le coût du loyer, principal poste de dépense des familles.
- Économique : Les normes s'appuyant sur des matériaux et techniques de l'Hexagone empêchent le développement et l'innovation de notre filière locale du BTP alors qu'elle est en crise actuellement. Ces normes inadaptées freinent la création d'emplois et de valeur ajoutée à La Réunion.
- Environnementale : La réduction de l'importation massive de matériaux contribuera à diminuer l'empreinte carbone de notre île, un enjeu crucial face au changement climatique que La Réunion et tout l'Océan Indien subissent.

Comme les filières économiques, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de la



Réunion, le laboratoire Piment et moi-même l'avons signalé dans une tribune conjointe la semaine dernière, l'amendement prévoit la création de comités référentiels construction qui seront chargés :

- De contribuer à la mise en œuvre de l'exemption de marquage CE, en tenant compte des besoins de la production locale et des spécificités réunionnaises,
- De définir des référentiels adaptés aux contraintes climatiques, géographiques et culturelles de La Réunion,
- De soutenir l'innovation locale dans le domaine des matériaux et procédés de construction.

Il doit cependant être impossible pour ces comités de valider des matériaux à la qualité fragile : il faut donc des procédures rigoureuses et associer notamment les représentants de l'État pour contrôler les protocoles de validation des normes.

### **S'appuyer sur l'excellence réunionnaise**

La Réunion dispose déjà de ressources d'excellence sur lesquelles ces comités pourront s'appuyer. Le CIRBAT et le laboratoire PIMENT, via le centre d'essai universitaire LABIMAC, constituent des pôles d'expertise reconnus qui seront mobilisés dans cette définition de normes réunionnaises.

Les représentants de la CMA, de la CAPEB, de la CPME et de la FRBTP ont

unanimement salué cette avancée qui permettra de développer des constructions plus adaptées aux enjeux thermiques spécifiques et aux risques cycloniques.

En effet, comme les experts du Registre de la Construction de la Nouvelle-Calédonie nous l'expliquent, certaines des normes anticycloniques australiennes sont plus récentes et protectrices que les normes françaises et nous gagnerions à nous inspirer de certaines pour mieux protéger les bâtiments. Garance, qui a emporté les toits de maisons de moins de 15 ans dans l'Est de notre île, nous le confirme malheureusement.

Cette évolution témoigne de toute l'ambition de La Réunion. Les participants à cette conférence souhaitent repenser l'habitat tropical et devenir un laboratoire d'innovation pour une architecture circulaire, durable et résiliente, spécifiquement adaptée aux zones tropicales.

Les filières économiques et moi-même appelons désormais les députés à inscrire et voter rapidement cette proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Les filières ont proposé de solliciter les députés pour inscrire rapidement la proposition de loi à l'ordre du jour. Il est en effet urgent de passer à une nouvelle étape et de parvenir à l'adaptation des normes de construction dans les Outre-mer.





## IN LOI-PROGRAM AN IRZANSS POU LA RÉNYON

**Mézami, mi sorte lir lo lète la plate-form la gosh la ékri lo miniss Vals pou dir ali son mo dsi la konstrikssion –i di ossi rokonstrikssion-La Rényon é pou mon par mwin la bien apréssyé k'i ékri ali rofèr lé shoz parèye o mèm pou in réparassion lé possib mé fèr konmsi sak la fé dopi lontan lété bien lavé kékshoz k'i rossanm in lérèr.**

Mwin pèrsonèlman si i pran lé shoz d'in poinnvizé solman téknik néna kékshoz mi panss lé insifizan vu toute déga siklone Garranss la fé La Rényon. Dabor néna késhoz lé pa démokratik pars nou rényoné nou la fine mète la bétiz déryèr nou'nou lé kante mèm in pé pliss ékléré koméla- é nou néna noute zidé dsi la fasson k'i fo fèr pou fèr myé dann noute péi... Sa i vé pa dir fèr pli shèr mé a inn kondission sé k'i ékoute lo pèp é pou ékoute ali lé pa lkonpliké i fo done ali la parol.

Done ali la parol kansréti avèk la mobilizassion bann fors viv noute péi. Mi trouv sa lé pa ditou in diskour partizan. Sa la pa in manyèr drèss lé z'inn konte lé zot

mé inn fasson pou mobiliz noute fors viv pou alé pli vite, antouléka pli myé, pou mète noute péi dsi l'shomin ni vé amenn ali dopi lontan dizon dann shomin in dévlopman respéktyé pou la natir épi lanvironeman.

Dopi dé zané-dopi mèm plizyèr mandatir bann Prézidan- mi an souvien bien la konsilt lopinion piblik rényonèz, la di dé shoz intéréssan, dèssèrtenn la mèm fé avanss lo péi mé momandoné néna kékshoz k'i klesh. Mi panss sa i vien par lo sistèm li mèm épi bann féodalité li la mète an plass firamézir si tèlman la réform lo sistèm la vni inpossib par rapor bann zintéré an zé- inn sèrtènn fasson d'sorte par la porte pou rante par la fénète épi garde bann blokaz néna dann lékonomi épi la sossyété.

Mézami si konm mwin zot i lir la lète la plate-form mi panss zot ossi zot i pé dona ali rézon.

A bon antandèr salu !

**Justin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433